



## 70 500 foyers haut-normands bénéficiaires du RSA en 2014

**F**in 2014, le nombre de foyers bénéficiaires du RSA a augmenté de 5,7 % sur un an en Haute-Normandie. Le nombre de bénéficiaires percevant de faibles revenus d'activité s'accroît le plus fortement, notamment en Seine-Maritime. La hausse du nombre de bénéficiaires du RSA « socle » seul est en revanche moins forte qu'en 2013. Le nombre de bénéficiaires percevant l'AAH augmente de 2,4 % sur un an en Haute-Normandie.

Catherine Sueur (Insee Haute-Normandie)

Fin 2014, 70 500 foyers haut-normands ont bénéficié du revenu de solidarité active (RSA). Les caisses d'allocations familiales (CAF) ont versé un RSA à 70 000 foyers, les 500 autres bénéficiaires dépendant de la mutualité sociale agricole (MSA). Les statistiques suivantes concernent uniquement les bénéficiaires relevant des CAF.

### Forte croissance du nombre de foyers ayant de faibles revenus d'activité

Le nombre de foyers bénéficiaires du RSA progresse de 5,7 % entre fin décembre 2013 et fin décembre 2014, croissance comparable à celle de la France métropolitaine.

Cependant, les évolutions diffèrent selon les différentes composantes du RSA. La hausse de l'intérim et l'augmentation de l'emploi précaire contribuent à une forte croissance du nombre de bénéficiaires du RSA « activité ». En effet, celui-ci progresse davantage en 2014 : + 10 %, contre + 4,1 % en 2013. Cette hausse résulte d'une part de l'arrivée de nouveaux bénéficiaires, d'autre part du transfert de bénéficiaires du RSA « socle et activité » vers la composante « activité » (*figure 1*).

Le nombre de bénéficiaires du RSA « socle et activité » augmente quant à lui de 7,3 %, contre 9,6 % un an auparavant.

Fin 2014, 24 200 foyers haut-normands bénéficient de ces deux composantes du RSA.

### 1 Forte augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA « activité » seul

Répartition des foyers bénéficiaires d'un droit payable au revenu de solidarité active

	Eure		Seine-Maritime		Haute-Normandie		France métropolitaine	
	2014	Évolution 2014/2013	2014	Évolution 2014/2013	2014	Évolution 2014/2013	2014	Évolution 2014/2013
<b>RSA (ensemble)</b>	<b>16 866</b>	<b>+ 4,2%</b>	<b>53 087</b>	<b>+ 6,1%</b>	<b>69 953</b>	<b>+ 5,7%</b>	<b>2 187 202</b>	<b>+ 5,8%</b>
RSA "socle"	11 202	+ 4,0%	34 531	+ 3,9%	45 733	+ 3,9%	1 406 332	+ 4,0%
RSA "activité"	3 790	+ 5,5%	12 674	+ 11,4%	16 464	+ 10,0%	521 026	+ 9,3%
RSA "socle et activité"	1 874	+ 2,6%	5 882	+ 8,9%	7 756	+ 7,3%	259 844	+ 9,3%

Source : CNAF, fichier FILEAS - BENETRIM

En 2014, 65 % des foyers bénéficiaires du RSA perçoivent le RSA « socle » seul, versé aux foyers sans aucun revenu d'activité. Leur nombre progresse moins vite que l'année précédente : + 3,9 % contre + 8,0 % fin 2013.

### Une augmentation plus forte des bénéficiaires du RSA activité en Seine-Maritime

Les trois quarts des foyers haut-normands bénéficiaires du RSA, soit 53 000 foyers, résident dans le département de la Seine-Maritime.

L'augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA est plus vive en Seine-Maritime : + 6,1 % contre + 4,2 % dans le département de l'Eure. Si l'évolution du RSA « socle » seul est similaire dans les

deux départements haut-normands, la croissance du nombre de foyers relevant du RSA « activité » s'intensifie en Seine-Maritime. Pour le RSA « activité » seul, l'augmentation est 2 fois plus élevée dans ce département ; elle est 3,4 fois plus forte pour le RSA « socle et activité ».

### 33 700 personnes perçoivent l'allocation aux adultes handicapés en Haute-Normandie

L'allocation aux adultes handicapés (AAH) constitue la seconde prestation sociale en nombre de bénéficiaires, après le RSA. En Haute-Normandie, elle a été versée à 33 700 personnes en 2014, dont 33 300 allocataires CAF et 400 allocataires dépendant de la MSA. Sur un an (*figure 2*), le nombre d'allocataires a davantage augmenté dans la région (+ 2,4 %) qu'en France métropolitaine (+ 1,9 %). ■

## Définitions

**Revenu de solidarité active (RSA) :** le revenu de solidarité active (RSA) est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le seuil d'un minimum garanti. Celui-ci est la somme de deux composantes : un montant forfaitaire, dont le barème varie suivant la composition du foyer, et une fraction (62 %) des revenus professionnels du foyer.

**Montant forfaitaire du revenu de solidarité active (RSA) :** le montant forfaitaire du RSA, montant minimal des ressources garanties au foyer, est calculé en tenant compte de la situation familiale. Au 1er janvier 2015, il est de 513,88 euros pour une personne seule, et de 770,82 euros pour deux personnes.

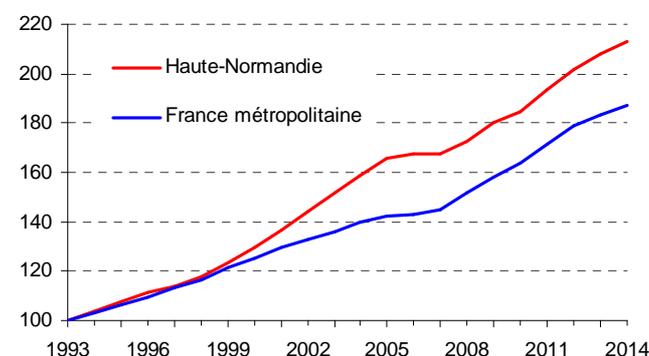
**RSA « socle » :** le RSA « socle » s'adresse aux personnes dont l'ensemble des ressources est inférieur au montant forfaitaire, qu'elles aient un emploi (RSA « socle + activité ») ou non (RSA « socle » seul). Il complète les revenus du foyer pour qu'ils atteignent le montant forfaitaire garanti par le RSA.

**RSA « activité » seul :** le RSA « activité » seul s'adresse aux foyers ayant de faibles revenus d'activité et dont les ressources sont comprises entre le montant forfaitaire et le revenu garanti. Le montant de cette allocation est égal à la différence entre le revenu garanti (montant forfaitaire + 62 % des revenus d'activité) et les ressources du foyer.

**AAH :** l'allocation aux adultes handicapés (AAH) s'adresse, sous condition de ressources, aux adultes en situation de handicap ne pouvant prétendre ni à un avantage vieillesse ni à une rente d'accident du travail. Pour les personnes ne disposant d'aucune ressource, le montant maximum de l'AAH est fixé, depuis le 1er septembre 2014, à 800,45 € par mois.

## 2 Évolution du nombre de bénéficiaires de l'AAH

Indice base 100 en décembre 1993



Source : CNAF, fichier FILEAS - BENETRIM

### Insee Haute-Normandie

8, quai de la Bourse  
CS 21410  
76037 Rouen Cedex 1

**Directeur de la publication :**  
Jean-Christophe Fanouillet

**Rédacteur en chef :**  
Maryse Cadalanu

ISSN : 2416-8262

@Insee 2015

## Pour en savoir plus :

- « Les foyers bénéficiaires du RSA - 2,43 millions fin décembre 2014 »  
RSA conjoncture n° 9 - mars 2015  
[www.caf.fr/etudes-et-statistiques/publications/rsa-conjoncture](http://www.caf.fr/etudes-et-statistiques/publications/rsa-conjoncture)

